

Le conseil municipal de la commune de Frontignan est invité à se réunir :

LE MARDI 22 FEVRIER 2011 à 18 H 30
SALLE VOLTAIRE
A FRONTIGNAN

ORDRE DU JOUR :

- A- Procurations.
- B- Election du secrétaire de séance.
- C- Approbation du procès-verbal des débats et décisions du précédent conseil.
- D- Affaires traitées par délégation.

1. Débat d'orientation budgétaire – Budget principal de la Ville 2011.
2. Débat d'orientation budgétaire – Budget annexe du port de plaisance 2011.
3. Avis de la commune sur le projet de Plan de prévention des risques naturels d'inondation par submersion marine (PPRI).
4. Avis du conseil municipal sur la modification des périmètres de protection des monuments historiques de la commune
5. Rénovation d'un bâtiment communal : autorisation de dépôt d'une déclaration préalable.
6. Réhabilitation du centre de loisirs les Mouettes : marchés de travaux de la deuxième tranche.
7. CinéMistral : demandes de subventions pour le passage à la projection numérique de films.
8. Election de membres dans différentes commissions municipales.
9. Mandat spécial et remboursement de frais des élus à l'occasion d'un déplacement à Vizela et à Ponte de Sor (Portugal).
10. LEPAP Maurice Clavel : motion au soutien de l'instauration de deux filières bac pro et contre la politique régressive des autorités pédagogiques.
11. Questions diverses.